



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2021

Présents : MM. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Secrétaire de séance : Mme AGUILA

Ouverture de la séance à 19 Heures 10.

ORDRE DU JOUR

- **Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 11/03/2021 a été adopté à l'unanimité.**
- **Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'ordre du jour sera modifié en raison de l'ajout de 2 points :**
 - **En point 8 : location de locaux communaux**
 - **En point 9 : Achat d'un mobil-home**

1° - Informations complémentaires pour la préparation du budget

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception de l'état de notification des produits prévisionnels et des taxes directes locales pour 2021 (état 1259). Compte tenu des taux d'imposition des taxes foncières votés lors de la dernière réunion du conseil municipal, le produit attendu s'élève à 561 106€ (l'année dernière : 227037). En plus de ce produit, la commune percevra :

- allocations compensatrices : 174 862 € (l'année dernière : 5930)
- Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) : 738 246€ (fixe)
- Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) : 386 217€ (fixe)
- Compensation taxe habitation : 4 146€ (l'année dernière : 5297)

2° - Reconduction indemnité d'astreinte de décision pour les astreintes du camping

Cette indemnité peut être versée aux agents devant assurer le remplacement de l'agent communal titulaire gérant le camping municipal. Monsieur le Maire propose de reconduire le versement de cette indemnité dont le barème est fixé par arrêté ministériel.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3° - Remplacement des volets de la Résidence du Pré Commun

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du mauvais état des volets bois de la Résidence du Pré Commun. En conséquence il y a lieu de les remplacer. Une étude de remplacement a été demandée à l'Entreprise LOUGARRE, titulaire du marché à bons de commande Lot

Menuiserie. Cette dernière propose de les remplacer par des volets roulants solaires. La dépense s'élève à 19 663€81 HT.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4° - Pose et fourniture d'un columbarium et de cavurnes au cimetière

Les cases des columbariums construits en 2000 et 2012 sont toutes vendues. Il en est de même des cavurnes construites en 2012. Il devient nécessaire de compléter ces monuments.

Un devis a été demandé à l'Entreprise MEDOUS de Cazères/Garonne qui avait édifié les précédents monuments. La dépense s'élève à 5 947.30€ HT.

Devis adopté à l'unanimité.

5° - Projets – Examen des propositions

Une présentation de l'avancée des différents projets (jeux divers, cimetière, informatique à l'école) est faite par chacun des responsables.

6° - Proposition de vente de terrains agricoles à la Commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été contacté par Monsieur DAREYS Bernard, propriétaire sur la Commune, qui souhaiterait vendre à la commune ses terres agricoles d'une superficie totale de 5 ha pour un prix total d'environ 14000€. Monsieur le Maire pense qu'il pourrait être intéressant d'acheter ces terres afin de constituer une réserve foncière. Il propose qu'un courrier soit adressé à Monsieur DAREYS pour lui faire part de cette intention.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7° - Acquisition parcelle constructible

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une déclaration d'aliénation d'un terrain situé en zone constructible d'une superficie de 5000m² au prix de 15 000€. Toujours dans le but de créer des réserves foncières, Monsieur le Maire propose que la Commune exerce son droit de préemption.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8° - Location de locaux

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de location d'un local situé dans l'enceinte de l'ancien site d'Elf Aquitaine. Le prix du loyer pourrait être de 100€ mensuel. Monsieur le Maire rajoute que deux locaux sont déjà loués à Mme MUNIER et à M. LOUGARRE : le prix du loyer doit aussi être réactualisé. Monsieur le Maire propose donc de louer ces locaux au prix de 100€ mensuel chacun.

Proposition adoptée à l'unanimité.

9° - Achat d'un mobil-home

Monsieur le Maire propose d'acquérir au prix de 2000€ un mobil-home situé sur le camping municipal qui serait utile pour héberger les maître nageurs.

Proposition adoptée à l'unanimité.

10° - Questions diverses

- Madame GERARD rend compte du travail en cours au Pays du Sud Toulousain dont elle est vice-présidente.
- Madame AGUILA demande d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal le résultat du questionnaire lancé auprès des enfants et adolescents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Fait à BOUSSENS, le 2 avril 2021

Le Maire,

Christian SANS



(Handwritten signature in blue ink)